



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Conseil Électoral Provisoire

Réf. : CEP / DC / 068-2526

NOTE DE PRESSE

PROLONGATION DE LA PÉRIODE D'INSCRIPTION EN LIGNE DES CANDIDATS ET AJUSTEMENT DE CERTAINES ÉCHÉANCES DU PROCESSUS ÉLECTORAL

Le Conseil électoral provisoire (CEP) informe la population en général, les partis politiques et groupements de partis politiques en particulier qu'à la suite des consultations menées avec les acteurs politiques et compte tenu de l'adoption, en Conseil des Ministres, ce 5 octobre 2026, des modifications apportées au Décret électoral du 2 juin 2026, certaines échéances du processus électoral sont réaménagées.

À cet effet, le CEP informe que la période d'inscription en ligne des candidats ainsi que celle consacrée au dépôt des pièces requises sont prolongées jusqu'au 31 octobre 2026. Cette mesure vise notamment à permettre aux candidats et aux structures politiques concernées de disposer du temps nécessaire pour accomplir les formalités prévues par le cadre légal et réglementaire en vigueur.

Par ailleurs, la période initialement fixée pour le déroulement de la campagne électorale est reportée. Les nouvelles dates de début et de fin de la campagne seront communiquées ultérieurement dans le cadre du calendrier électoral qui sera actualisé et finalisé de concert avec les structures politiques dûment habilitées à participer au processus électoral.

Le CEP informe également que le processus d'inscription des électeurs se poursuit. Il encourage, en conséquence, les citoyennes et citoyens remplissant les conditions requises à accomplir les démarches nécessaires afin de pouvoir exercer leur droit de vote lors des prochaines élections.

Le Conseil électoral provisoire travaille activement à la finalisation d'un calendrier électoral actualisé, tenant compte des nouvelles dispositions du Décret électoral, des exigences techniques et opérationnelles du processus ainsi que des conditions nécessaires à la bonne conduite des différentes étapes du processus électoral. Ce calendrier sera rendu public dans les meilleurs délais.

Le CEP remercie les partis et groupements de partis politiques pour leur participation aux consultations et pour leurs contributions. Il réaffirme sa volonté de maintenir un dialogue constructif avec l'ensemble des acteurs concernés et de poursuivre les préparatifs nécessaires à l'organisation d'élections crédibles, transparentes et inclusives.

Pétion-ville, le 5 octobre 2026

Pour authentification : (509) 4420-6006

